



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/AC.172/156
14 avril 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DES CONFÉRENCES
Session de fond de 1994
Point 2 a) de l'ordre du jour*

ADOPTION DU PROJET DE CALENDRIER DES CONFÉRENCES
ET RÉUNIONS DE 1995

Lettre datée du 8 avril 1994, adressée au Président du Comité des conférences par le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Aïd al-Fitr (la fête de rupture du jeûne) et Aïd al-Adha (la fête du sacrifice) étant pour tous les musulmans du monde les deux fêtes les plus sacrées, l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) a décidé de demander que les dates de ces deux célébrations s'ajoutent à partir de 1995 aux jours fériés qu'observe l'ONU. Les 51 membres de l'OCI – qui, il convient de le rappeler, sont aussi des États Membres des Nations Unies – estiment qu'en faisant d'Aïd al-Fitr et d'Aïd al-Adha des jours de congé officiels, l'Organisation ne ferait que marquer la révérence qui est due à ces deux grandes fêtes religieuses.

C'est pourquoi je vous prie, en ma qualité de Président en exercice du Groupe de l'OCI à New York, de faire en sorte que la position de notre organisation soit dûment prise en considération lors de la session du Comité des conférences.

Je vous serais obligé de bien vouloir communiquer officiellement la teneur de la présente lettre aux membres du Comité des conférences.

Le Représentant permanent

(Signé) Jamsheed K. A. MARKER

* A/AC.172/154/Add.1.